

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 20 AOÛT 2018**

Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE RELIÉES AU «TEAK SURFING» ET AU «WAKE SURFING»

La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides appelle à la vigilance à la suite d'intoxications au monoxyde de carbone. Trois cas sont survenus au cours des derniers jours chez des enfants alors qu'ils effectuaient une baignade en s'agrippant à la plate-forme arrière d'un bateau à moteur en marche. Certaines activités nautiques, se réalisant à proximité de la plate-forme arrière des bateaux, où sont situés les tuyaux d'échappement des engins motorisés, présentent des risques. C'est le cas du «teak surfing», qui consiste à se laisser traîner en s'accrochant à la plate-forme arrière du bateau, et du «wake surfing» qui consiste à rester sur une planche sur la vague, à petite vitesse, à moins de trois mètres de l'embarca-

tion. Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui est produit chaque fois qu'une essence à base de carbone brûle. Il ne se voit pas et ne se sent pas, puis n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires. Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et même causer la mort. Une intoxication légère se caractérise par des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Une exposition plus importante cause des étourdissements, de la fatigue, des douleurs dans la poitrine, des troubles de la vision, de concentration, des problèmes de coordination ou de paralysie et peut également conduire à une perte de conscience. En présence de symptômes, il est important de consulter un médecin dans les plus brefs délais. ■

ACTUALITÉ

Rencontre avec le ministre de la Santé

Le syndicat rappelle sa promesse à Gaétan Barrette



RONALD MC GREGOR
rmcgregor@infodunord.ca

Le syndicat tenait à faire le suivi des deux dernières rencontres tenues avec le ministre sur certains sujets, dont la privatisation des services publics et sur l'engagement de son parti à améliorer la buanderie de l'hôpital de Rivière-Rouge.

Steve Bouchard, vice-président du STTLSSS-CSN, soutient que l'on attend depuis des années la réalisation d'une promesse de Gaétan Barrette. «Le Parti Libéral du Québec s'est engagé il y a déjà trois ans à procéder à la mise à niveau de la buanderie de l'hôpital de Rivière-Rouge. Il est temps que les promesses se concrétisent réellement. De plus, lorsque les travaux seront terminés,

le résultat sera bénéfique pour les travailleuses et les travailleurs de l'hôpital de Rivière-Rouge, mais également pour la population et pour l'économie de la région. Nous allons profiter de chacune des occasions pour rappeler au ministre l'importance et l'urgence d'agir dans ce dossier.»

Il a aussi été question de récentes réalisations, «et de différentes pistes de solutions avec monsieur Barrette. Nous avons pu lui démontrer que d'énormes économies pour le CISSS des Laurentides ont été réalisées en mettant à profit les travailleuses et les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux. Par la même occasion, cette décision nous permet d'éliminer définitivement la sous-traitance», a souligné Dominic Presseault, président du STTLSSS-CSN. 🗨️



Le vice-président du STTLSSS-CSN, Steve Bouchard, le ministre de la Santé Gaétan Barrette et le président du STTLSSS-CSN Dominic Presseault lors de la rencontre à Saint-Jérôme. (Photo

gracieuseté STTLSSS-CSN)



SANTÉ PUBLIQUE DES LAURENTIDES

Trois cas d'intoxication au monoxyde de carbone

Accès – La Direction de santé publique du CISSS des Laurentides invite la population à la vigilance à la suite d'intoxications au monoxyde de carbone reliées à la pratique du « *teak surfing* ».

Au cours de la dernière semaine, trois intoxications sont survenues chez des enfants alors qu'ils se baignaient en s'agrippant à la plate-forme arrière d'un bateau à moteur en marche. L'un de ces cas s'est avéré suffisamment sévère pour nécessiter un traitement rapide et intensif à l'hôpital.

C'est la deuxième fois en deux ans qu'un accident similaire se produit dans la région.

Certaines activités nautiques s'effectuent à proximité de la plate-forme arrière des bateaux, où sont situés les tuyaux d'échappement des engins motorisés, ce qui présente des risques.

FONDATION DE L'HÔPITAL RÉGIONAL

La relève vous invite à une soirée spéciale



Organisé par et pour les jeunes de la génération Y, FREKO est une initiative du Comité Relève de la Fondation de l'Hôpital de Saint-Jérôme. FREKO se veut une soirée festive, gastronomique et « freak », en formule « bar ouvert ». Les convives se retrouveront, l'espace d'une soirée, dans un lieu prestigieux et inusité. Différents artistes performeront au cours de l'événement pour agrémenter le tout. Plaisirs, découvertes et excentricité seront au rendez-vous! Sur la photo, quelques-uns des organisateurs : Olivier Gagnon, Marie-Claude Allaire, Lou Mainguy, Émilie Dazé et Nicolas Bucci. Les billets, au coût de 120 \$, sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : www.jedonneenligne.org/fondationhopitalsaintjerome/FREKO/

Actualité

SANTÉ PUBLIQUE DES LAURENTIDES

Trois cas d'intoxication au monoxyde de carbone

LE NORD – La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides invite la population à la vigilance à la suite d'intoxications au monoxyde de carbone reliées à la pratique de « *teak surfing* ».

Au cours de la dernière semaine, trois intoxications sont survenues chez des enfants alors qu'ils se baignaient en s'agrippant à la plate-forme arrière d'un bateau à moteur en marche. L'un de ces cas s'est avéré suffisamment sévère pour nécessiter un traitement rapide et intensif à l'hôpital.

Certaines activités nautiques s'effectuent à proximité de la plate-forme arrière des bateaux, où sont situés les tuyaux d'échappement des engins motorisés, ce qui présente des risques. C'est le cas du « *teak surfing* », qui consiste à se laisser traîner en s'accrochant à la plate-forme arrière du

bateau, et du « *wake surfing* », qui consiste à rester sur une planche sur la vague, à petite vitesse, à moins de trois mètres de l'embarcation.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires. Une intoxication légère se caractérise par des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Une exposition plus importante cause des étourdissements, de

la fatigue, des douleurs dans la poitrine, des troubles de la vision et de concentration, des problèmes de coordination ou de paralysie. Afin de diminuer les dangers associés à ces activités nautiques, la Direction de santé publique recommande de ne jamais s'asseoir ou s'agripper à la plate-forme arrière du bateau à moins de trois mètres. En cas d'intoxication, il est important de consulter un médecin dans les plus brefs délais.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que l'Association des auxiliaires bénévoles de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme inc. située au 230, rue de Martigny, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 5T3, demandera au Registraire des Entreprises du Québec la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Raymond Duquette

Saint-Jérôme, le 13 juillet 2018

>1606827



LE COMMENTAIRE DE MATHIEU LOCAS!

L'HÔPITAL, LE PALAIS DE JUSTICE ET LES LIBÉRAUX

Le 10 août dernier, le ministre de la Santé Gaétan Barrette a promis une «presque moitié» de modernisation de l'hôpital de Saint-Jérôme. Pourtant, le ministre de la Santé a dans ses cartons un projet de restauration de l'établissement de 443 millions de dollars datant de 2002, une année avant l'arrivée au pouvoir des libéraux. Le ministre Barrette annonce 200 millions.

Mis à part un intermède de 19 mois, les libéraux sont au pouvoir depuis 15 ans. Pendant tout ce temps, ils ont laissé le projet de 443 millions dans un classeur, verrouillé à double tour. Comme par magie, moins de deux mois avant l'assermentation, une moitié de chèque arrive sur la table.

Cette annonce me rappelle étrangement le dossier de l'agrandissement du palais de justice à Saint-Jérôme. Dès sa construction, le palais de justice était déjà trop petit. À partir du milieu des années 80, la situation devenait critique. La population des Laurentides ne cessait de

croître et la «boîte de sardines», à l'angle de Laviolette et De Martigny, devenait vétuste, pour reprendre l'expression du ministre Barrette en parlant de l'hôpital de Saint-Jérôme.

Les libéraux étaient revenus au pouvoir en 1985. Pendant neuf années, il y a eu des promesses, des discussions, du méméragé, mais aucun résultat. Nous étions en mars 1994. En tant que journaliste sportif, j'assistais à la conférence de presse du Club de patinage artistique de Saint-Jérôme, pour le dévoilement de son spectacle de fin d'année. Était présent, le député provincial Paul-André Forget. Il n'y allait pas par opportunisme croyez-moi. Cet ancien député d'arrière banc était l'un des plus appréciés à l'Assemblée nationale, tous partis confondus. Et dans son comté, il était de tous les événements et connaissait tout le monde.

Bref, pour revenir à la conférence, M. Forget m'apprend que l'agrandissement du palais de justice allait se faire.

Mais nous étions en mars et l'élection n'était qu'en septembre. Une ou deux journées après le point de presse, je rappelle P.-A. (tout le monde le surnommait ainsi) pour recueillir ses commentaires. Le député était beaucoup plus hésitant. Je sentais qu'il s'était fait brasser par son personnel politique ou par les gens du bunker du Parti libéral voulant qu'il ait parlé un peu vite.

Il m'avait demandé d'attendre avant de sortir la nouvelle. Ce que j'avais refusé, car j'ai comme principe que si tu parles à un journaliste et que tu ne demandes pas le «off the record», tu es toujours susceptible d'être cité, surtout qu'il m'a dévoilé la nouvelle alors que j'étais dans l'exercice de mes fonctions et non en train d'acheter une livre de viande hachée à l'épicerie.

Finalement, la campagne débute à l'été. Les libéraux promettent l'agrandissement du palais de justice. Le candidat péquiste Daniel Paillé, flanqué de son chef Jacques Parizeau, fait de même lors

d'un point de presse au Café d'en Face. Et quelque part à la fin des années 90, le ruban a été coupé.

La similitude est frappante. Dans les deux cas, les libéraux, victimes de l'usure du pouvoir, ont attendu d'être en campagne électorale pour promettre une évidence à Saint-Jérôme.

Mais le pire cette fois, c'est que le chèque ne représente même pas la moitié de la facture. Pas d'argent pour la santé, mais curieusement, les libéraux ont jugé bon de donner 1 M\$ de dollars sur deux ans au Rockfest de Montebello, pour appuyer une organisation qui se retrouve maintenant devant un syndic de faillite, car elle doit cinq millions de dollars à une centaine de créanciers. Pendant ce temps à Saint-Jérôme, l'hôpital... est passé date. Promettre une «presque moitié» d'hôpital dans un comté où les chances de l'emporter sont minces, rien pour réduire le cynisme en politique.

Je demeure disponible à mathieu.locas@hotmail.com.

Pour les citoyens de Piedmont et Saint-Sauveur

Nouveau service de premiers répondants

Un nouveau service de premiers répondants est maintenant disponible pour les citoyens de Piedmont et Saint-Sauveur. L'objectif est de diminuer le délai de réponse aux appels d'urgence.



Louis-Philippe Baillargeon, CISSS, technicien ambulancier paramédic responsable premiers répondants et police-DEA; François Larose, superviseur Ambulances Cambi; Julie Boucher, CISSS, Directrice des services multidisciplinaires et services pré hospitaliers; Jacques Gariéps, maire Saint-Sauveur; Gérald Plante, directeur service incendie Saint-Sauveur/Piedmont; Nathalie Rochon, mairesse Piedmont; André Genest, Préfet MRC des Pays-d'en-Haut ainsi que les pompiers du service incendie Saint-sauveur/Piedmont.

Le service permettra d'augmenter grandement les chances de survie des gens victimes d'arrêts cardiorespiratoires, d'un choc anaphylactique ou toutes autres situations traumatiques.

Gérald Plante, directeur au Service de protection incendie Saint-Sauveur/Piedmont, affirme que « grâce à la formation reçue et les deux véhicules aménagés avec tout l'équipement nécessaire, ils seront maintenant en mesure d'offrir un service rapide et efficace en tout temps ». Les pompiers du service de protection incendie auront reçu une formation initiale de 32 heures et une reconnaissance des acquis à la certification PR-2, qui garantit la formation en traumatologie.

Le nouveau service est le résultat du travail de la Ville de Saint-Sauveur, la municipalité de Piedmont, le Service de protection incendie de Saint-Sauveur/Piedmont et le CISS des Laurentides. Ils rappellent qu'il est important que tous les appels d'urgence passent par le 911.

Le ROCL célèbre 25 ans d'existence

À l'occasion de la 25^e année d'existence du Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL), les membres du nouveau conseil d'administration se sont réunis pour structurer et organiser les dossiers de la prochaine année. L'objectif du ROCL, constitué de 146 organismes autonomes, est de «représenter et défendre les droits des acquis des organismes communautaires de la

région», a réitéré la nouvelle directrice du regroupement, Laurie McFall.

Le ROCL agit aussi comme «interlocuteur désigné de ces derniers dans les travaux avec le CISSS des Laurentides dans la mise en application des orientations ministérielles concernant le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)». Le programme, sous le ministère de la

Santé et des Services sociaux (MSSS), vise à financer les organismes communautaires.

En considérant les élections provinciales d'automne, M^{me} McFall a déclaré qu'il est impératif que le ROCL poursuive son travail, car elle considère que le financement fourni par le PSOC aux organismes communautaires ne suffit pas, depuis plusieurs années, à l'accomplissement de leurs objectifs.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS À LA RÉSIDENTENCE DE LACHUTE

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est à la recherche de personnes qui désirent s'impliquer à titre de bénévole au CHSLD Résidence de Lachute. « Vous êtes une personne de coeur aimant relever des défis et vous investir auprès des autres ? Votre apport peut faire la différence, pour les loisirs, l'aide aux repas, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux ou l'accompagnement en fin de vie », peut-on lire dans le communiqué. Les personnes intéressées doivent être âgées de 18 ans ou plus. Pour de plus amples renseignements : 450 473-6811, poste 42006. – *Salle de rédaction EAP*

ACTUALITÉS



LE SYNDICAT DÉPLORE LA CENTRALISATION DES SERVICES



EVELYNE BERGERON
evelyne.bergeron@eap.on.ca

Les patients et les salariés des Unités de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) de Lachute et de Sainte-Agathe paieront le prix de la négligence de la direction du Centre de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

C'est ce que croit l'équipe régionale de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui déplore la décision du CISSS de centraliser les services concernés à Saint-Jérôme. Ainsi, elle presse la direction de remédier au problème de recrutement médical « qui serait la source de la décision », peut-on lire dans un communiqué daté du 2 août.

L'APTS, qui représente notamment les spécialistes de la réadaptation, soutient que les principes de proximité et d'accessibilité semblent avoir été oubliés. Les porte-paroles craignent que certains patients, qui sont notamment des survivants d'AVC, refusent le déplacement à Saint-Jérôme,

ce qui pourrait avoir des répercussions sur les séjours à l'hôpital et les services à domicile. « De plus, la clientèle de la région d'Argenteuil sera probablement tentée d'utiliser davantage les services de l'Ontario, facturés ensuite au Québec à un coût élevé », a-t-elle indiqué.

Du côté du CISSS des Laurentides, comme nous l'avions indiqué dans notre numéro du 13 juillet 2018, on rapporte que 66 % des patients ayant eu recours aux services de l'URFI au cours des trois dernières années provenaient de localités situées au sud de Saint-Jérôme.

Par ailleurs, l'APTS des Laurentides avance qu'une rumeur circule voulant que les services externes de réadaptation de Lachute puissent eux aussi être transférés. « Les personnes qui viennent tout juste de subir un AVC, mais qui peuvent retourner directement chez elles ont également besoin rapidement de services. C'est souvent la clé de la réussite du maintien à domicile. Obliger aussi ces patients à se déplacer à Saint-Jérôme pour recevoir des services pourrait compromettre leur participation et donc leur réadaptation », a-t-on affirmé.

« Et si les médecins de Saint-Jérôme en viennent à désert, transférera-t-on la RFI à Montréal ?, a ironisé Sylvain Sirois, représentant national de l'APTS. C'est une autre décision à courte vue, sans consultation des personnes concernées. »

VOLUME 81 - NUMÉRO 22 - 15 AOÛT 2018 - 40 PAGES - 59 426 EXEMPLAIRES

LA **VOIX DES MILLE-ÎLES**.COM

MEMBRE DE  hebdos QUÉBEC

NORDINFO.COM @NORDINFOVOIX FB.COM/NORDINFOCOM

UNE DIVISION DU  COUPEJCL

VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT D'IC



UN CENTRE JEUNESSE TOUT NEUF À SAINTE-THÉRÈSE

GAÉTAN BARRETTE ANNONCE UN INVESTISSEMENT DE 110 M\$ PAGE 5

Photo: Christian Asselin

▼ LA PREMIÈRE DE QUATRE PHASES
PRÉVUES À SAINT-JÉRÔME

UN INVESTISSEMENT DE 200 M\$ DANS LES «SECTEURS CRITIQUES ET CHIRURGICAUX»

 Mychel Lapointe
redaction@groupejcl.ca

Le gouvernement du Québec a décidé d'aller de l'avant avec une partie du vaste projet de modernisation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

C'est ainsi qu'on investit 200 millions dans les «secteurs critiques et chirurgicaux».

C'est le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, qui est venu en faire l'annonce vendredi dernier à Saint-Jérôme. Soulignant au passage que c'est «une annonce que vous attendiez depuis longtemps...»

DES AJOUTS IMPORTANTS

Concrètement, le projet prévoit l'ajout de quatre salles d'opération et de huit civières en salle de réveil, en plus des 22 civières additionnelles pour la chirurgie d'un jour.

On ajoutera également trois lits aux soins coronariens, et huit aux soins intensifs. Le nombre de salles vouées à la chirurgie ophtalmologique passera d'une à deux, et les salles d'endoscopie, de quatre à six.

Le coût global du projet est évalué pour l'instant entre 175 et 200 M\$. Un montant de 2 M\$ est prévu pour la réalisation des études requises et l'élaboration du dossier d'opportunité. Selon l'échéancier actuel, l'approbation du dossier d'opportunité est prévue pour la fin de 2019. On évalue qu'il faudra au minimum six ans pour que les nouvelles installations soient complétées.

«Avec l'autorisation qui vient d'être accordée par notre gouvernement, le projet de modernisation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme vient de franchir une étape importante. Son annonce s'inscrit directement dans la foulée des actions gouvernementales visant à offrir les meilleures infrastructures possible en matière de soins de santé et de services sociaux, partout au Québec. Ce projet touche des secteurs névralgiques et permettra de continuer à

offrir des soins et des services de grande qualité aux citoyens de la région, malgré l'augmentation rapide de la clientèle qui est prévue au cours des prochaines années», a fait valoir le Dr Barrette.

Le ministre expliquant, au moment de son allocution vendredi dernier, que «les décisions que nous avons prises sont basées sur trois principes fondamentaux. Premièrement la vétusté, deuxièmement les besoins, troisièmement les deux ensemble. À Saint-Jérôme, c'est pour les deux ensemble... L'Hôpital, il est vieux, il est vétuste et dysfonctionnel. Quand on a atteint 60 ans (la construction de l'Hôpital date des années 50), il y a lieu de faire en sorte que des investissements soient faits».

«PAS LA DERNIÈRE...»

L'investissement de 200 M\$ représente approximativement la moitié du plan directeur immobilier déposé en décembre dernier par la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux.

«Compte tenu de l'ampleur des travaux anticipés et de la diversité des secteurs qui seraient touchés, le plan directeur immobilier est divisé en quatre phases, dont la modernisation du plateau clinique chirurgical est la toute première», nous dit-on.

À cet égard, le ministre Barrette s'est voulu rassurant pour la suite des choses.

«C'est cette phase-ci qu'on annonce aujourd'hui. C'est clair que ce ne sera pas la dernière. Tous les projets au Québec de mise à niveau de notre réseau hospitalier se font par phases. Ce ne sont pas nécessairement des phases successives. Ce sont des phases qui peuvent se chevaucher. Ces phases-là sont rendues possibles, parce que nous avons dégagé des marges de manœuvre pour avoir la capacité de faire ces annonces-là... Je suis le premier à vouloir rénover et reconstruire à neuf tous les hôpitaux. Si j'avais à faire cela dans un seul mandat, il faudrait que je dispose d'un budget minimal de 30 milliards.»

▼ AU COÛT DE 110 M\$

GAÉTAN BARRETTE CONFIRME LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE JEUNESSE



Christian Asselin
casselina@groupejcl.ca

Comme nous l'annoncions en février dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a confirmé, vendredi, la construction à Sainte-Thérèse d'un tout nouveau centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation. Le coût estimé du projet est de 110 M\$. Il devrait voir le jour quelque part en 2023.

Accompagné des ministres Christine St-Pierre et Lucie Charlebois de même que d'Yves St-Onge, président-directeur général adjoint du CISSS des Laurentides, et Sabrina Chartrand, candidate libérale dans la circonscription de Groulx aux prochaines élections municipales, M. Barrette a dit de cette annonce qu'elle était «*l'une des plus importantes*» qu'il aura faites au cours de son mandat.

«*C'est l'annonce qui démontre le plus ce qu'est l'essence, le fondement du ministère de la Santé et des Services sociaux, a mentionné Gaétan Barrette. La réadaptation de la jeunesse, c'est notre futur. Il y a des interventions que l'on doit faire et cela nécessite des investissements!*» a-t-il insisté avant de préciser qu'il souhaite faire de ce projet d'envergure, «*un modèle pour l'ensemble du Québec*».

«*Ce sera l'un des gros centres de ce type-là au Québec. On le veut au-dessus de notre moyenne, d'où l'importance de l'investissement*».

12 000 MÈTRES CARRÉS

C'est en raison du piètre état des installations de Saint-Jérôme et de Sainte-Sophie, dans lesquelles sont actuellement hébergés 90 jeunes en difficulté, que l'on construira, à Sainte-Thérèse, cette nouvelle bâtisse d'une superficie de 12 000 mètres carrés à laquelle s'ajoutera un aménagement extérieur de près de 9700 mètres carrés.

Les jeunes qu'on y hébergera auront accès à des infrastructures modernes dans lesquelles on retrouvera notamment un laboratoire pour l'enseignement des sciences, une salle de musique, un gymnase, un terrain de soccer extérieur et une patinoire extérieure.

«*Bref, de renchéir le ministre de la Santé, toutes les choses qui sont nécessaires à l'épanouissement de ces jeunes-là. Ce sera un hébergement convivial, ouvert, qui va permettre de faire en sorte que les intervenants puissent donner des services de grande qualité.*»

Notons que 60 autres jeunes en difficulté ou présentant une déficience mentale ou physique ou encore un trouble du



Photo Christian Asselin
Christine St-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides.

spectre de l'autisme continueront d'être accueillis à Huberdeau.

«UN ANGE GARDIEN»

Pour expliquer l'aboutissement de ce projet, Gaétan Barrette n'a pas manqué de saluer le travail de ses collègues ministres, Christine St-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides, et Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse. Au sujet de Mme St-Pierre, il l'a qualifiée «*d'ange gardien des Laurentides*». «*Ce dossier, elle l'a défendu à cœur et avec cœur*», a dit M. Barrette.

Quant à Mme Charlebois, il a affirmé qu'elle avait piloté ce dossier «*avec beaucoup de brio, d'intensité, d'attention et d'affection*».

«*En tant que société, a-t-elle indiqué, remerciant au passage, pour leur dévotion, celles et ceux qui œuvrent au sein des centres jeunesse, nous avons le devoir de fournir aux adolescents en difficulté les meilleurs outils possible pour développer leur plein potentiel. Les jeunes sont l'avenir de notre société et il est de notre devoir de veiller à leur bien-être.*»

Et pour ceux qui douteraient des avancées de ce projet si jamais un changement de gouvernement devait survenir en octobre prochain, Gaétan Barrette a été bien clair à ce sujet.

«*Le projet est inscrit au PQI (Plan québécois des infrastructures). La prochaine étape, c'est la construction. Le projet va se réaliser!*» a-t-il assuré.



Photo Christian Asselin
Entourant le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, on reconnaît Yves St-Onge, président-directeur général adjoint du CISSS des Laurentides, Guy Ouellette, député de Chomedey, Christine St-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides, Sabrina Chartrand, candidate libérale dans Groulx, Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse, ainsi que le député de Groulx, Claude Surprenant et des travailleuses du milieu de la jeunesse.

**ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES
DES CENTRES D'HÉBERGEMENT
DRAPEAU DESCHAMBAULT ET
HUBERT-MAISONNEUVE**

L'Association des bénévoles des centres d'hébergement Drapeau Deschambault et Hubert-Maisonneuve organise un BBQ, le vendredi 24 août, à 11h, sur la terrasse du centre Drapeau Deschambault, au 100, rue du Chanoine-Groulx, à Sainte-Thérèse. Également vente de livres, bijoux et bazar du comité des résidents du CDD.

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

Intoxications au monoxyde de carbone reliées au « teak surfing » et au « wake surfing »

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/343482/intoxications-au-monoxyde-de-carbone-reliees-au-teak-surfing-et-au-wake-surfing>

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/343267/le-ciiss-des-laurentides-recherche-des-benevoles>

Monjournal.ca, site Internet

Intoxications au monoxyde de carbone reliées au « teak surfing » et au « wake surfing » derrière un bateau de plaisance

<http://www.monjournal.ca/intoxications-au-monoxyde-de-carbone-reliees-au-teak-surfing-et-au-wake-surfing-derriere-un-bateau-de-plaisance/>

Le projet du nouveau centre de réadaptation pour jeunes en difficulté franchit une nouvelle étape

<http://www.monjournal.ca/le-projet-du-nouveau-centre-de-readaptation-pour-jeunes-en-difficulte-franchit-une-nouvelle-etape/>

CIME FM, site Internet

Le « teak surfing » responsable de trois cas d'intoxication au monoxyde de carbone

<http://www.cime.fm/nouvelles/sante/137857/le-teak-surfing-responsable-de-trois-cas-dintoxication-au-monoxyde-de-carbone>

CFLO, site Internet

Intoxications au monoxyde de carbone reliées au teak surfing et au wake surfing derrière un bateau de plaisance

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/cisss - cisss_43.mp3